



Décembre 2005

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du BAS-RHIN
Commune de WOLFISHEIM

WOLFISHEIM – INFO N° 18

Copie de lettre envoyée aux DNA suite aux articles parus en novembre 2005.

La crise des banlieues donne l'opportunité à l'état, par la voix du Président de la république, de remettre à l'ordre du jour médiatique la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU).

Une campagne de communication de la préfecture vilipende individuellement les communes alsaciennes traitées de « mauvais élèves de la solidarité » car elles n'ont pas atteint des objectifs triennaux fixés arbitrairement par l'état.

Faire l'amalgame entre les problèmes des banlieues qui sont multiples et le non respect de quotas qui représentent quelques dizaines de logements sur l'ensemble de la région, relève de la démagogie dangereuse.

L'objectif triennal pour les 15 communes vilipendées était de 735 logements, le retard représente 391 logements. Ces 391 logements manquants sur l'ensemble du territoire alsacien auraient-ils pu empêcher les voitures et équipements publics de brûler ?

Etait-il nécessaire de montrer du doigt les « mauvais citoyens » qui sont « contre les logements sociaux » de menacer les communes de « sanctions », procédant ainsi à un discours politique simpliste, ne tenant strictement aucun compte des réalités locales.

Les citoyens de ces communes doivent-ils par cette campagne, faire les frais de l'échec de la politique de la ville depuis trente ans ?

Est-il opportun en ces temps troublés, de dresser les Français les uns contre les autres ?

En tant que Maire, je ne peux admettre que ma commune soit mise en cause et stigmatisée alors qu'elle fait le maximum pour respecter la loi, mais à l'impossible nul n'est tenu. Les seuls terrains constructibles sont exploités par cinq familles d'agriculteurs ; faut-il les exproprier pour se mettre en conformité avec la loi ?

Je ne serais pas le fossoyeur des derniers agriculteurs.

Depuis 2001, trois permis pour de petits collectifs ont été accordés, chacun comporte des logements sociaux, le foncier constructible est saturé et il n'est pas possible de faire plus que ce que nous avons fait.

J'attends des solutions de l'Etat mais n'ai pas de réponse à mes lettres.

Nous sommes tous prêts à travailler ensemble à condition d'être respectés par les partenaires institutionnels, entendus par les politiques, mais en traitant les communes concernées de « boucs émissaires » d'une crise qui ne les concerne pas et dont elles refusent de porter la responsabilité, le dialogue sera difficile.

Eric AMIET, Maire de Wolfisheim

Sommaire

- Le mot du Maire
- Dates à retenir
- Prochaines manifestations
- Humeurs
- Projets locatifs dans l'ancien
- Nouvelles brèves
- Bravo Tristan

La commission communication vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



Dates à retenir et prochaines manifestations

- Déchetterie mobile : lundi 5 décembre, mercredi 4 janvier, samedi 4 février
- Collecte de végétaux : samedi 19 décembre de 10h à 17h,
- Encombrants : vendredi 20 janvier et vendredi 24 mars 2006
- Dimanche 4 décembre : Marché de Noël de la commune
- Dimanche 11 décembre : Fête de Noël des seniors (CSC)
- Vendredi 16 décembre : Spectacle de Noël pour les enfants des associations organisé par l'ESW au CSC.
- Dimanche 18 décembre : Fête de Noël maison de retraite.
- Samedi 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre (ESW)
- Vendredi 6 janvier : Les vœux du Maire (CSC 19h00)
- Dimanche 8 janvier : Galettes des rois de l'ARH
- Dimanche 22 janvier : Spectacle enfants pour classe de mer (CSC)
- Samedi 4 février : Bal carnavalesque BCOW (CSC)
- Vendredi 10 février : Défilé carnavalesque (écoles et musique)
- Mardi 14 février : Don du sang Oberschaeffolsheim

Attention : fermeture des établissements publics : la mairie sera fermée les vendredis 23 et 30 décembre 2005 et la halte garderie du 22 décembre au 3 janvier inclus.

Directeur de la publication : Eric AMIET, maire, Responsable : Maurice SAUM, adjoint au maire,
Comité de rédaction : Dominique CHICAN - Patrice DUHAMEL - Pierre GAAB-FOESSEL - Claudine LECOCQ - Michel WARTEL
Jean François WEISS - Patricia WENDLING - Patrick WOLFF. Dépôt légal : ISSU 1629-0488

Humeurs

Loi Solidarité Renouvellement Urbain et la violence dans nos cités.

Suite aux différentes émeutes et violences relatées par les médias, le préfet menace les communes n'ayant pas rempli leurs obligations de construction de logements sociaux (20% de l'ensemble des logements) d'amendes supplémentaires très importantes.

Pour Wolfisheim, il manque 220 logements sociaux. L'amende actuelle payée par notre commune est de près de 33 000€ soit plus de 14% de notre budget investissement. Si nous construisons ces logements il en faudrait encore 20% de plus soit 44 logements et ainsi de suite. Pour être totalement exonéré de ces amendes il faudrait en construire 275 sans effectuer aucune autre construction.



La commune ne possédant pas de terrain constructible il faudrait imposer à tout propriétaire ou à tout promoteur immobilier de ne construire que des logements sociaux, ce que l'état et sa réglementation n'autorise pas. Alors que faire ?

Le diktat de l'état et de son représentant le préfet est donc particulièrement difficile à supporter. Si les amendes augmentent il faudra augmenter les impôts et ce seront à nouveau les mêmes qui devront sortir le portefeuille....

Les odeurs de « sainteté » de la société Lingelheld .

Fin octobre, la société « Lingelheld » vient d'obtenir une qualification ISO. Je ne sais pas si cette qualification permettra de réduire la pollution olfactive, mais d'après nos habitants pendant les 3 jours de la Toussaint « il était impossible d'ouvrir les fenêtres malgré le beau temps ».

Les odeurs nauséabondes continuent d'être émises malgré de nombreuses plaintes de la part des habitants.

Nous rappelons que la CUS met à la disposition des habitants un n° de téléphone (M. Fritsch 03 88 43 63 87) pour signaler les nuisances olfactives.

Depuis 3 ans il n'y a aucune amélioration et de guerre lasse nos habitants ne téléphonent plus car c'est toujours la même rengaine de la part de la société (il n'y a rien d'anormal, nous n'avons rien constaté, une étude est en cours, etc.). De plus cette société demande une extension de son activité au maire d'Oberschaeffolsheim ! De qui se moque t'on ?

Aides spécifiques pour les projets locatifs dans l'ancien.



Le préfet a mis en place un Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) d'amélioration de l'habitat, opérationnel dans les communes de l'agglomération de Strasbourg.

Ce dispositif permet aux propriétaires d'obtenir des aides financières pour réaliser d'une part des travaux d'amélioration dans les logements locatifs ou vacants destinés à la location et d'autre part des travaux de transformations d'usage de locaux destinés à être loués à titre de résidence principale.

Les aides financières sont versées par l'A.N.A.H. et la Communauté Urbaine de Strasbourg, en contrepartie d'un accord de modération de loyer.

Le montant des aides est plafonné et varie selon la surface du logement, le coût des travaux et le niveau de loyer après travaux. A titre d'exemple, la subvention maximum pour un logement de 70m² habitables avec cave est de 17 000€ (avec un loyer en sortie de 500€), ou de 25 000€ (avec un loyer en sortie de 335€).

L'A.R.I.M. Alsace du Groupe Domial, bureau d'études spécialisé dans la réhabilitation, a été chargée par la C.U.S. pour renseigner les propriétaires sur tous les aspects liés à ce dispositif. M. Patrick Suss, chargé d'opération de l'A.R.I.M. Alsace, se tient à la disposition des propriétaires pour tout renseignement. Le cas échéant, il réalise sans frais des simulations financières, il aide au montage des projets et assiste les propriétaires pour les dossiers de subventions.

Vous pouvez le joindre au 03 90 23 53 15, par le 03 90 23 53 10 (standard) ou sur rendez-vous à la mairie de Wolfisheim.

Commission Travaux : réalisation 2006

1 – Travaux réalisés en partenariat avec la CUS et la Direction Départementale de l'équipement

- **Rue du Moulin RD 63** : tronçon entre la rue de la Mairie et la rue de la Chapelle.
Mise en place d'une nouvelle conduite d'eau, de feux tricolores au carrefour avec la rue de la Mairie, réfection du corps de chaussée, des trottoirs et mise en place de plateaux surélevés, réfection de l'éclairage public.
- **Rue de la Mairie (RD 545), Rue des Jardins, coté sud entrée par la rue du Général Leclerc, Rue Schweitzer et placette Waldteufel** :
Renouvellement de la couche de roulement (enrobé).
- **Allée des Romains, rue des Carpes** :
Réfection des bandes de rives et traversées chaussées, revêtement trottoir.
- **Rue du Printemps, rue d'Andlau, rue du Nideck, au n° 54 et 72 rue du Gal Leclerc** :
Sécurisation du réseau gaz, travaux de tubage et rénovation des branchements.
- **Centre Sportif et Culturel** :
Raccordement aux réseaux eaux pluviales avec traitement par décanteur lamellaire et rejet dans le canal de la Bruche, raccordement aux réseaux eaux usées des deux fosses septiques existantes, avec pose d'un séparateur de graisse pour les eaux usées de la cuisine de la salle polyvalente.



Ces travaux financés par la CUS et la DDE ont nécessité un investissement de plus de 972 000€.

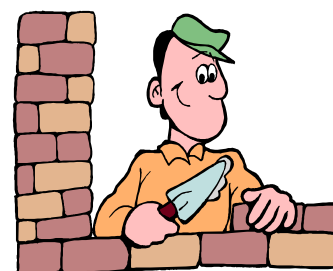
2 – Travaux réalisés et financés par la Commune

- **Centre Sportif et Culturel** :
Réalisation d'un parking de 33 places, de la voie d'accès à la salle polyvalente
- **Rue de l'Eglise** :
Aménagement de la placette et mise en valeur du monument aux morts
- **Rue des Truites** :
Pose d'un ensemble "tour-glissière" et sol amortissant sur l'aire de jeux
- **Travaux divers** :
 - * Salle polyvalente : remplacement de 14 travées par bardage en polycarbonate alvéolaire,
 - * Tennis : remplacement de 18 ml de clôture et réparation sur le court couvert n° 1
 - * Football : décompactage de l'aire de jeux avec sablage, remplacement des arroseurs automatiques,
 - * Eglise catholique : plâtrerie, peinture, électricité, ponçage et vitrification, marbrerie ;
 - * Local Harmonie : réfection mur et peinture ;
 - * Eglise protestante : remplacement moteur de la cloche n° 2 ;
 - * Ecole maternelle : remplacement fenêtres et porte d'entrée, reprise revêtement en pavage rampe d'accessibilité, mise en place d'une nouvelle maisonnette, remplacement clôture ;
 - * Ecole primaire : pose maisonnette cour arrière, clôture cour arrière et coté rue de la Mairie, rénovation marches et contre marches, mise en place de 3 portes coupe-feu, peinture et remplacement des plafonniers ;
 - * Etang de pêche : pose d'une clôture doublée d'une haie de thuyas.

Notre commune a investi plus de 195 000 € pour la réalisation de ces travaux.

3 – Travaux en cours ou prévus financés par la commune

- **Cour de la Mairie** :
Stationnement en arc de cercle, aménagement d'un accès handicapé, panneaux d'information, illumination de la façade principale pour un coût de près de 60 000€
- **Ancienne Mairie (ou petite Mairie)** :
Réfection totale intérieur et extérieur avec achat des équipements pour un coût total de 258 393€ HT. Ce bâtiment permettra d'accueillir des réunions de moins de 50 personnes, d'effectuer des mariages, d'avoir un local disponible pour les associations et les écoles.



Nouvelles brèves - Divers

- **Des travaux d'élagage**, d'abattage, et de débroussaillage seront effectués pour l'entretien de la ligne à très haute tension (63 000 volts) sur le territoire de la commune. (du 3/11 au 30/6/06).

- **Déneigement** : nous rappelons aux propriétaires d'immeubles ou locataires principaux leur obligation de libérer les trottoirs enneigés de leur immeuble. En cas de verglas, il faudra répandre du sable ou du sel sur le trottoir, devant l'habitation, afin de prévenir tout accident. L'épandage du sel est cependant interdit sur les trottoirs plantés d'arbres. Nous vous demandons également de ne pas jeter la neige délogée sur la chaussée juste après le passage du chasse neige. La couche se transformera en verglas.

- **Prospectus** : la chambre de consommation d'alsace informe qu'il existe des autocollants à coller sur vos boîtes à lettres si vous ne désirez pas de prospectus et de pubs dans votre boîte à lettres.

- **Campagne de vaccination antigrippale 2005** :

Cette campagne est reconduite cette année du 22/9 au 31 décembre 05. Le vaccin est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie durant la période de validité de la prise en charge, pour les assurés ou ayant droit relevant du régime général et âgés de 65 ans et plus, et pour les personnes qui, quel que soit leur âge, sont atteintes de certaines affections de longue durée. Les personnes concernées seront destinataires d'une prise en charge leur permettant de se procurer gratuitement le vaccin, sur prescription de leur médecin.

- **Marché de Noël de Wolfisheim** : 13 associations et plus de 15 exposants vous invitent à découvrir leurs trésors de Noël le 4 décembre 2005 au square du Bœuf rouge, de 11h à 18h30.

- **Vœux du Maire** : Vendredi 6 janvier 06 à la salle polyvalente à partir de 19h00. Tous les habitants sont invités. Ces vœux seront suivis du vernissage de l'exposition des artistes de Wolfisheim. La traditionnelle galette des rois clôturera cette soirée.

- **ARR** : après-midi du 11 décembre au chalet de pêche de Wolfisheim, diffusion d'une information sur l'association Vietnam – enfants de la dioxine. Cette information sera suivie d'un concert de monocorde donné par un musicien du Conservatoire de musique de Hanoi.

- **L'association « Yan Fen Quan Kung Fu »** vient de voir le jour. Son siège social est au 8, rue de la Westermatt.

- **M René GROSS** et **M Edmond VYCKEMANS** ont été nommés Chevalier de la Légion d'Honneur. Toutes nos félicitations.



Bravo Tristan

Bonjour,

Tous les mois, dans le bulletin municipal de notre commune vous nous parlez de la vie de notre village à travers les manifestations organisées à Wolfisheim. Moi, je voudrais que vous évoquiez aussi les prouesses accomplies par nos habitants en dehors de Wolfisheim : je pense, par exemple, à mon fils Tristan, élève de CE2 à l'école primaire, qui a brillé au dernier meeting d'athlétisme de Haute-pierre au mois de juin en remportant le relais des mini poussins avec son équipe de l'ASPTT Strasbourg. Il a ainsi remporté sa 3^{ème} médaille en 4 compétitions cette année. Notre village n'est qu'un village mais beaucoup d'enfants ont des activités dans les alentours et je pense qu'il doit y avoir matière à mettre en valeur les uns et les autres.

Ceci peut être l'occasion de découvrir que notre village regorge de talents (je vous laisse le soin de décider si vous voulez publier quelque chose sur lui).

Nous avons voulu diffuser cet e-mail dans son intégralité car il tend à prouver que le bulletin est lu, qu'il suscite des réflexions et qu'à l'avenir vos nouvelles peuvent nous intéresser. Vous pouvez donc transmettre vos e-mail ou vos courriers directement à la Mairie de Wolfisheim. La commission « communication », lors de ses réunions de lecture, sélectionnera les articles à diffuser...

Merci à ce papa qui nous a rendu attentifs... et bravo à Tristan !

